

GALVANE François-Philippe

- DEA de Droit Public, mention Science Politique
- DEA de Défense et Sécurité Internationale
- Doctorant

**L'EVOLUTION DES PARTIS POLITIQUES
BLANCS SUD-AFRICAINS
DE 1989 A 2001**

DECEMBRE 2001

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p.4
I- Les partis blancs sud-africains : des élections de 1989 aux élections de 1999	p.6
A/ Les partis afrikaners	p.6
1/ le National Party (NP)	p.6
a/ avant 1989	p.6
b/ de 1989 à 1994	p.7
c/ de 1994 à 1999	p.9
2/ les nationalistes afrikaners	p.10
a/ le Herstigte Nasionale Party (HNP)	P.10
b/ le Conservative Party (CP)	p.10
c/ l' Afrikaner VolksFront (AVF)	p.11
d/ le Freedom Front (FF)	p.12
B/ Les partis libéraux anglophones	p.15
United Party (UP), Progressive Federal Party (PFP), New Republican Party (NRP) et Democratic Party (DP)	
II- Des élections de 2000 à la crise de 2001	p.17
A/ La recomposition politique des partis blancs et la construction d'une opposition multi- raciale	P.17
1/ la création de la Democratic Alliance (DA) et l'émergence d'une opposition multi- raciale unie	P.17
a/ le contexte	p.17

b/ la montée de la polarisation raciale et la réaction du «Groupe des 63»	p.17
c/ la réforme des Gouvernements Locaux et la création de la Democratic Alliance (DA)	p.19
2/ Les élections «Municipales» de décembre 2000 et les nouvelles perspectives pour l'opposition	P.20
a/ la campagne électorale et ses résultats	p.20
b/ les perspectives pour l'opposition	p.21
B/ La crise de 2001 : l'éclatement de la DA et l'alliance NNP-ANC	P.21
1/ Remarques sur quelques débats politiques sud-africains avant la crise d'octobre-novembre	P.21
a/ sur l'action de la DA et de son leader	P.21
b/ sur l'évolution des Afrikaners	p.22
2/ La crise d'octobre-novembre 2001 : l'éclatement de la DA et l'alliance NNP-ANC	p.23
a/ les faits et les argumentaires du NNP et de la DA	p.23
b/ quelques remarques prospectives	p.25
CONCLUSION	p.27
NOTES	p.28

INTRODUCTION

Les principes de la démocratie moderne voudraient que les peuples ne s'engagent que sur des débats idéologiques et transcendent leurs identités profondes qui ne seraient en fait que des constructions ou reconstructions idéologiques, historiques, politiques, ... instrumentalisées à des fins partisanses.

Sans entrer dans ce débat, où les tenants de cette thèse sont souvent de mauvaise foi, «les races n'existent pas», nous dirons simplement que les «races», les «ethnies», qu'elles «existent» ou «n'existent pas» - selon les définitions que l'on aura bien voulu leur donner - sont perçues comme existantes et constitutives de leur identité par les peuples, et que cette réalité socio-politique a des conséquences politiques et partisanses effectives, constatables, mobilisatrices et opératoires.

Rares sont les Etats à société homogène dont l'exemple classique est l'Etat-nation.

BRETON (1), traitant ce qu'il appelle la dialectique de l'ethnie et de l'Etat, esquisse deux modes de formation de la nation.

Le schéma euro-asiatique :

. Ethnie - Nation - Etat

«l'Ethnie tendrait à devenir Nation et la Nation tendrait à se donner un Etat». La Nation préexistant à l'Etat.

Et le schéma américano-africain :

. Territoire - Etat - Nation

où l'on a «une population à laquelle l'Etat confère, après coup, un caractère national propre par sa politique culturelle».

Nous dirons essai de conférer, et l'on retrouve la politique jacobine et constructiviste de la «Nation building» de l'ANC en Afrique du Sud.

En Afrique, il y a très peu d'Etat-nation au sens européen du terme.

Le Maroc, l'Ethiopie historique, les royaumes Tutsis du Rwanda et du Burundi, Madagascar ; auxquels on pourrait rajouter les indépendances mono-ethniques du Lesotho, du

Swaziland et du Botswana. Soit moins de 10 sur une cinquantaine d'Etats.

En raison du caractère artificiel, récent et fragile des Etats africains, quand on veut travailler sur l'Afrique, il faut partir des réalités ethniques d'abord, auxquelles bien sûr se superposent les conflits socio-politiques, la lutte pour les ressources économiques rares, etc...

Vouloir ignorer les réalités ethniques, fondatrices des sociétés et structurantes des enjeux, c'est se condamner à ne pas comprendre sur le long terme, et avoir des analyses à la pertinence prospective faible.

Alors qu'au contraire, les intégrer dans l'analyse permet des études plus efficacement opérationnelles.

Les sociétés hétérogènes qui sont profondément divisées, racialement, ethniquement, nationalitairement, confessionnellement, etc... voire qui combinent en des mixtes variables ces fractures, selon les contextes géopolitiques et les histoires politiques, retranscrivent le plus souvent cette division dans leurs représentations politiques.

Les élections (quand il y en a) ne sont le plus souvent qu'un recensement traduisant davantage l'affirmation militante de solidarités identitaires, que des options politiques transcendant celles-ci. (2)

L'Afrique du Sud n'échappe pas à cette règle, elle dont la diversité («le monde entier en un seul pays» selon son slogan touristique) en fait un des pays les plus structurellement divisé qui soit.

Il y a quatre groupes raciaux en Afrique du sud : Noir, Blanc, Métis, Indien.

Ces groupes raciaux peuvent être divisés en différents ensembles ethniques eux mêmes divisés en ensembles nationalitaires ou tribaux.

Et très logiquement cette division se retrouve dans les partis sud-africains.

Si peu de partis osent prétendre ignorer ou nier ces segmentations raciales, ethniques, tribales, etc, le «politiquement correct sud-africain» les oblige à les relativiser, voire à prétendre les transcender au nom d'une conception «non-raciale» de la société multi-raciale sud-africaine.

Mais quoiqu'il en soit, cette réalité multi-raciale est, et les partis agissent en fonction de cette réalité.

Tous les partis sud-africains ont une base électorale racialement prévisible.

Dans cette étude, nous allons présenter l'évolution politique des partis blancs sud-africains dans l'histoire récente de l'Afrique du Sud, soit de septembre 1989 - avec l'élection du dernier parlement Tricaméral, avec les Blancs, les Métis et les Indiens (sans participation des Noirs), et

l'élection de De KLERK à la présidence de l'Etat - à décembre 2001.

Le groupe Blanc est constitué de deux ensembles : le peuple (Volk) afrikaner et les Anglophones (les Anglais et les autres Européens qui se sont agrégés à eux). Et cette division s'est traduite dans l'histoire sud-africaine et dans sa structure partisane.

On peut avant 1989 discerner trois époques.

. Après la guerre des Boers en 1902 et la création de l'Union Sud-africaine en 1910, jusqu'à la fin de la Deuxième guerre mondiale en 1945 et l'arrivée au pouvoir des nationalistes afrikaners en 1948, le débat principal concerne les relations entre les Afrikaners et les Anglophones.

La politique à mener envers les groupes non-Blancs restant un débat secondaire, car alors les divergences entre Blancs portent moins sur la nature de la politique à mener que sur les méthodes à employer pour l'appliquer.

. De 1948 à 1958 - avec l'arrivée au pouvoir de VERWOERD et le lancement du Grand Apartheid territorial - et 1961 - avec l'instauration de la République et le départ du Commonwealth -, les relations conflictuelles entre Afrikaners et Anglophones tendent à s'estomper devant le conflit qui s'accroît entre Blancs et non-Blancs.

. Après 1960 - avec les émeutes de Sharpeville, l'interdiction de l'ANC et du PAC et l'application du Développement Séparé, puis Multi-national -, la communauté blanche se soude sous le leadership du nationalisme afrikaner et de son parti dominant, le National Party.

I-Les partis blancs sud-africains : des élections de 1989 aux élections de 1999.

A/ les partis afrikaners

1/ le National Party (NP)

a/ avant 1989

C'est le parti historique du nationalisme afrikaner. Fondé en 1914 et après divers scissions et regroupements (3), il arriva enfin seul au pouvoir en 1948 (minoritaire en voix, 37,5% des votes, mais majoritaire en sièges). Majoritaire en voix dès 1953, il ne fit ensuite qu'amplifier son influence dans la communauté blanche.

Parti ethnique des Afrikaners qu'il réussit à réunifier politiquement - plus de 85% des Afrikaners le soutenaient à la fin des années 1960 -, il réussit même à s'adjoindre une

frange importante de l'électorat anglophone inquiet pour sa sécurité, se transformant en parti nationaliste des Blancs. L'apogée est atteinte en 1977 avec 64,5% des votes de l'électorat blanc.

Dans les années 80, son influence commença à décliner devant la pression de la droite afrikaner et de la gauche anglophone, marquant son évolution vers le centre ; mais il reste le parti dominant : 57,8% des voix en 1981, 53% en 1987.

b/ de 1989 à 1994

Aux élections de 1989, il cesse d'être majoritaire en voix, 48%, mais reste majoritaire en sièges (avec le scrutin uninominal majoritaire à un tour).

Il devenait un parti conservateur centriste avec à peine plus de la moitié des Afrikaners qui le suivaient, en raison de la montée du parti conservateur à droite, et d'un appui déclinant de l'électorat anglophone, 28% au lieu de 40% en 1987, devant la montée du Democratic Party à gauche.

C'est ce parti avec son nouveau leader en 1989 De KLERK, qui lançait la rupture de février 1990 (légalisation de l'ANC, du PAC, du SACP et libération de MANDELA), avec pour objectif de refonder une nouvelle Afrique du Sud qui puisse garantir la survie de la minorité blanche après que celle-ci ait perdu l'essentiel du pouvoir(4).

Dès septembre 1990, le National Party s'ouvre aux non-Blancs, se transformant en parti conservateur multi-racial pan-sud africain, et visant pour les premières élections du futur nouveau régime à établir à conquérir 60 à 70% des voix des minorités blanches, métisses, indiennes, et à attirer le vote d'au moins la moitié des 30% de Noirs encore indécis en 1990.(5)

Le projet stratégique du NP était de constituer sous sa bannière une coalition électorale représentant 35 à 40% des votes pouvant être pour les secondes élections générales du nouveau régime à établir une alternative viable à l'ANC (une alternative à moyen terme donc, car à court terme, pour cette première élection multiraciale, il n'était politiquement pas concevable que l'ANC ne la gagne pas).

Le NP pensait aussi utiliser les acquis de l'expérience namibienne de 1989. Lors de ces élections, les actions politiques et extra-politiques utilisées avaient ramené le score de la SWAPO - unique représentant du peuple namibien selon l'ONU - à 57,3% des voix et permis à la coalition multiraciale de la DTA impulsée par les Blancs d'obtenir 28,5% des voix tandis que huit autres petits partis ethniques, régionaux, ou dissidents de ces deux grands partis obtenaient 14,2% des voix. Le NP espérait rééditer avec l'ANC ce précédent.

Au vu de ces ambitions, le résultat des élections d'avril 1994 fut un relatif échec avec 20,4% des voix.

Si le NP a réussi à atteindre ses objectifs en ce qui concerne les trois communautés minoritaires, soit 65% du vote des Blancs, 60% du vote des Indiens et 66% du vote des Métis (75% des Métis afrikaanérophones), il a échoué du côté des Noirs ne recueillant que 1 à 4% des voix de cet électorat selon différentes estimations. Son électorat se répartit ainsi : moitié de Blancs, un tiers de Métis, les Indiens et les Noirs constituant le reste.

Comme le reconnaît GILIOME (6), le résultat de cette élection a bien correspondu à un recensement racial : les Blancs ont voté pour les Blancs à plus de 90%, les Noirs pour les Noirs à plus de 95%, et les Métis, pour plus des 2/3 d'entre eux, pour la communauté avec laquelle ils avaient une plus grande affinité culturelle, les Blancs.

Comment expliquer cet échec du NP ?

Et bien, nous dirons qu'il a été vaincu par l'ANC dans les négociations avant de l'être dans les urnes.

L'apogée du NP a lieu en mars 1992 après le référendum organisé dans la communauté blanche pour lui donner mandat de continuer les négociations avec l'ANC pour l'élaboration d'une nouvelle constitution. Les libéraux anglophones l'ayant rallié, il obtient 68,6% de OUI. Se sentant en position de force, il se raidit dans la négociation, engagea une épreuve de force et la perdra. En juin 1992, c'est la rupture de la CODESA II (Covention for a Democratic South Africa).

Quand au 4^o trimestre 1992, les négociations reprendront et qu'un accord se fera pour le lancement du MPNF (Multi-Party Negotiating Forum) en 1993, qui devra élaborer la Constitution Provisoire, se sera sur les bases de l'ANC.

L'ANC a fait plier le NP et pris l'ascendant sur lui. Ayant déjà abandonné en 1991 le Droit des Groupes, fondement du nationalisme afrikaner (et contrairement aux engagements pris en 1990 devant son électorat), le NP abandonne fin 1992 l'idée d'un partage du pouvoir institutionnalisé et d'un droit de veto pour les minorités.

Il se rallie à la proposition du chef du parti communiste sud-africain (SACP), Jo SLOVO, soit la «Sunset Clause». La clause du soleil couchant qui organise un partage du pouvoir entre partis politiques (et non entre communautés) dans le cadre d'un gouvernement de coalition, «d'Unité Nationale» (GNU), pendant une durée limitée de 5 ans (soit deux ans sous le régime de la Constitution Intérimaire et trois ans sous le régime de la Constitution Définitive). Ainsi la Constitution Définitive devrait intégrer dans son fonctionnement l'existence de ce Gouvernement d'Unité Nationale dans ses trois premières années d'existence. Ensuite la logique majoritaire reprendrait ses droits.

Ayant perdu l'initiative, subissant l'ascendant de l'ANC, fragilisé par des sondages qui en 1993 ne lui donnaient pas

plus de 20% des intentions de vote, le NP devenait moins attractif pour d'éventuels électeurs noirs (on est rarement attiré par des vaincus potentiels).

Son échec auprès de l'électorat noir s'explique aussi par le fait qu'il fut physiquement empêché par l'ANC de faire campagne dans les zones noires, qu'il ne fit pas une vraie place sur ses listes électorales à des candidats noirs, et enfin que sa campagne fut maladroite, les critiques qu'il adressait à l'ANC furent comprises par beaucoup de Noirs comme s'adressant aussi à eux.

Par contre sa campagne auprès des minorités fut réussie, avec 60 à 70% des votes. Et au sein de la communauté blanche, la pression du vote utile lui a permis de marginaliser les nationalistes afrikaners du Freedom Front, 2,2% des voix, et les libéraux anglophones du Democratic Party, 1,7% des voix (7).

Mais avec 20,4% des voix, ce parti, le deuxième en importance, reste un parti minoritaire et son projet d'être le cœur d'une coalition réalisée dans le but de constituer une alternative à l'ANC est reportée dans un futur indéterminé.

c/ de 1994 à 1999

Après les élections d'avril 1994, sa marge de manœuvre est limitée par sa présence dans le Gouvernement d'Unité Nationale qui implique une solidarité gouvernementale. L'usage ministériel montrera d'ailleurs que pour l'ANC si les postes ministériels étaient à partager, le pouvoir, lui, ne l'était pas.

Lors des élections locales de 1995-1996 le NP descendit à 18,30% des voix.

Le grand enjeu de la période 1994-1996 était l'élaboration d'une Constitution Définitive qui devait succéder à la Constitution Intérimaire de 1993.

A cette occasion encore, le NP a montré sa faiblesse. Il n'a pu obtenir que soit garanti dans la constitution le droit pour les enfants d'être éduqués dans des écoles dispensant leur enseignement uniquement dans leur langue maternelle. Ce que les Afrikaners en 1902, militairement vaincus avaient pu imposer aux Anglais - des écoles afrikaners - le NP en 1996, militairement vaincu n'a pu l'imposer à l'ANC.

D'ailleurs, après l'adoption de la Constitution Définitive en mai 1996 (8), le NP quitta le gouvernement de coalition en juin 1996. Il espérait refaire ses forces dans l'opposition.

Mais son affaiblissement continua. Une grave scission eu lieu en 1997, avec la départ de Roelf MEYER, le négociateur constitutionnel du NP, et de plusieurs centaines de cadres. MEYER et un dissident (en fait exclus) de l'ANC, Bantu HOLOMISA (ancien dirigeant du Transkeï rallié à l'ANC) ont fondé un nouveau parti multiracial, l'United Democratic Movement (UDM).

Toujours en 1997 De KLERK démissionna de la présidence du parti et fut remplacé par Marthinus VAN SCHALKWYK, tandis que le National Party se transformait en New National Party (NNP) !

Les élections du 2 juin 1999 furent l'épreuve de vérité.

Avec 6,87% des voix, il rétrogradait de la deuxième à la quatrième place, derrière l'ANC, l'Inkhata des Zoulous (IFP-Inkhata Freedom Party) et le DP !

Il perdait l'essentiel de son électorat blanc, déçu par son opposition molle à l'ANC, au profit des libéraux anglophones du DP, et devenait de facto le parti des Métis, d'où son confinement dans les provinces du Western Cape et du Northern Cape. (9)

Les Métis se raccrochaient au NNP par peur de la déferlante migratoire noire (essentiellement Xhosa) dans leurs provinces qui historiquement n'avaient jamais eu de peuplement noir. Celui-ci, commencé dans les années 1980 avec l'assouplissement puis la suppression de l'Influx Control (1986), s'est amplifié depuis les années 1990 au point de modifier les équilibres démographiques de leurs provinces.

Ainsi le parti historique des Afrikaners, le parti de l'Apartheid, en dix ans d'évolution de 1989 à 1999, avait perdu la confiance de la communauté blanche et surtout du peuple afrikaner, et de parti dominant le pays, était devenu un petit parti régional en déclin.

2/ les nationalistes afrikaners (10)

a/ le Herstigte Nasionale Party (HNP)

Fondé en 1969 par Albert HERTZOG (le fils du général Barry HERTZOG fondateur du NP en 1914), et par Jaap MARAIS, il fut la première scission de radicaux du NP depuis 1948. Il eut de faibles scores électoraux sauf en 1981 où il obtint 14,3% des voix mais aucun siège. Ensuite il continua son déclin : en 1989, 0,25% des voix. Le sectarisme et la vision étriquée de ses dirigeants empêchèrent toute progression.

b/ Le Conservative Party (CP)

Il fut fondé en 1982 pour protester contre le projet de Constitution Tricamérale, qui fut adopté en 1983 et appliqué en 1984. cette constitution instituait un premier partage du pouvoir avec les minorités remplaçant l'exclusivisme de la minorité blanche par l'hégémonie des trois minorités raciales.

Aux élections de 1987, avec 27% des voix, il devint le deuxième parti du parlement et l'Opposition officielle à la place des libéraux anglophones du PFP.

Aux élections de septembre 1989 avec 31% des voix il fait quasi jeu égal avec le NP dans l'électorat afrikaner.

Après la rupture de De KLERK en février 1990, il dirigea la résistance aux réformes. De 1990 à 1992, en gagnant presque toutes les élections partielles, il augmenta la pression politique contre le NP affirmant que celui-ci avait perdu la confiance de la majorité de l'électorat blanc et exigeant des élections générales anticipées.

Après une dernière défaite à une élection partielle en février 1992 à Potchefstroom, le NP décida l'organisation d'un référendum en Mars 1992 pour avoir de la part de la communauté blanche un mandat politique qui permette au gouvernement de continuer sa politique de réformes et de négociations.

Le référendum qui fut la dernière votation où les Blancs purent décider seuls de leur destin fut un succès pour le NP avec 68,7% de OUI ; 62% des Afrikaners et 79% des Anglophones avaient voté OUI.

Après cet échec commença le déclin du CP. L'hégémonie politique qu'il avait dans le camp nationaliste par son poids électoral diminua quand il devint ainsi évident que la future prévisible dévolution du pouvoir des Blancs à l'ANC ne pourrait plus être stoppée - si elle pouvait encore l'être - par des moyens électoraux.

Quand en avril 1993 Andries TREURNICHT, leader du CP depuis sa fondation en 1982, mourut, son successeur, Ferdi HARTZENBERG n'hérita pas de son leadership sur le camp nationaliste, car outre ses faiblesses (rigidité et sectarisme), son parti n'était plus l'élément dynamique des nationalistes afrikaners.

c/ L'Afrikaner VolksFront (AVF)

Le 7 mai 1993 fut créé l'Afrikaner VolksFront dirigé par le général Constand VILJOEN. Plusieurs événements en avril furent à l'origine de la création de l'AVF.

. La mort du leader du CP, Andries TREURNICHT crée un vide à la tête de la droite nationaliste afrikaner.

. La création du Comité des Généraux, composé de l'ancien chef d'état-major de l'armée Constand VILJOEN, de Tienie GROENWALD, ancien chef des renseignements militaires, de Koos BISCHOFF, de Cobus VISSER, offre une alternative de leadership au camp nationaliste afrikaner, avec des cadres compétents formés à l'école de la «Stratégie Totale».

. L'éruption de violences et d'assassinats de Blancs qui suivit l'assassinat du chef militaire du SACP, Chris HANI.

L'AVF fédéra 21 organisations afrikaners, des partis politiques (CP, AVU - Afrikaner VolksUnie, scission du CP en août 1992, et qui disparaîtra fin 1993 -, etc), des

associations culturelles, des syndicats ouvriers, des syndicats de fermiers, etc.

C'était le Volk Afrikaner inquiet qui se regroupait derrière le prestigieux et populaire général VILJOEN.

Celui-ci avait un projet politique clair : défendre le droit à l'autodétermination du peuple afrikaner, par la création d'un Volkstaat dans la nouvelle Afrique du Sud.

Pragmatique et réaliste, le général VILJOEN était prêt à négocier pour ce Volkstaat le statut d'Etat fédéré dans une Afrique du Sud fédérale, alors que les extrémistes du CP, de l'AWB (Afrikaner Weerstand Beweging),... exigeaient un Etat indépendant.

A plusieurs reprises, en octobre, novembre et décembre 1993, des projets d'accords que VILJOEN avait réussi à négocier entre l'AVF et l'ANC et le NP furent sabotés par la fraction extrémiste de l'AVF dirigée par le CP.

La Constitution Intérimaire fut adoptée le 22 décembre 1993 et devait entrer en vigueur après les élections d'avril 1994.

Les voies légales semblaient épuisées fin 1993.

Mais par son action à la tête de l'AVF, VILJOEN réussit à faire admettre au duo ANC-NP le vote d'un amendement constitutionnel le 2 mars 1994 établissant, avec d'autres dispositions :

- . un 34° Principe Constitutionnel sur le droit à l'autodétermination pour toute communauté partageant un héritage culturel et linguistique commun,

- . et un Chapitre 11-A, sur un Conseil du Volkstaat, chargé de conseiller l'Assemblée Constituante sur la création d'un Volkstaat afrikaner, en application du Principe Constitutionnel 34.

A la mi-mars 1994 (suite à la crise du Bophuthatswana qui aboutit à sa neutralisation), le général VILJOEN rompt avec l'AVF, parasité par les comportements sectaires du chef du CP Ferdi HARTZENBERG, et par les comportements irresponsables du chef de l'AWB, Eugène TERREBLANCHE, véritable responsable du fiasco au Bophuthatswana.

d/ Le Freedom Front (FF)

A la mi-mars 1994, le général VILJOEN crée le Freedom Front qu'il inscrit pour les élections, mais en gardant ouvertes toutes les options, y compris militaires.

Alors qu'au même moment, l'Inkhata Freedom Party (IFP), le parti ethnique Zoulou du leader du Kwazoulou, BUTHELEZI, prônait le boycott des élections.

Ainsi, deux groupes importants à forte cohésion ethno-nationale et à forte capacité militaire restaient hors de la procédure électorale et ne reconnaissaient pas la légitimité de la constitution à venir.

Pour les amadouer, le duo ANC-NP dut consentir de nouvelles concessions, ce qui fit dire à SARAKINSKI (11), «c'est la politique de la corde raide menée par l'IFP et la droite (*afrikaner*) qui obligea l'ANC à de nombreuses concessions que le NP avait été incapable d'obtenir en pourparlers bilatéraux» :

. l'Amendement Constitutionnel du 2 mars 1994, qui outre les dispositions déjà citées plus haut sur le Volkstaat, établissait une extension des pouvoirs législatifs et fiscaux des provinces, amenant une «configuration quasi-fédérale», et le principe du double suffrage pour les élections provinciales et nationales qui avantageait les petits partis locaux.

. l'Amendement Constitutionnel du 25 avril 1994 qui reconnaissait la monarchie Zoulou, symbole de l'identité Zoulou.

. enfin fut signé l'Accord du 23 avril 1994. Pour l'obtenir, le général VILJOEN avait menacé le 22 avril de se retirer de la compétition électorale et de mobiliser les Afrikaners. L'Accord signé entre Constand VILJOEN, Roelf MEYER et Thabo MBEKI, avec trois puissances étrangères (Grande Bretagne, Belgique, Suisse) associées comme cautions, prévoyait que les votes recueillis par le Freedom Front soient utilisés comme support pour la localisation du Volkstaat, et que quelque soit le résultat des élections, des négociations débuteraient immédiatement afin que le Volkstaat puisse être créé de manière pacifique.

Ce Volkstaat, dont la localisation, les structures et les pouvoirs devaient être l'objet des négociations, était envisagé avec deux dimensions :

. le Volkstaat proprement dit, situé entre le Northern Cape et le Western Cape, dans une zone semi-désertique entre la côte Atlantique et le fleuve Orange, avec pour capitale Orania ; zone qui n'a connu historiquement que des peuplements de Blancs afrikaners et de Métis afrikaanérophone (cette zone était plus facilement acceptable politiquement que la région de Prétoria qui avait aussi été citée comme territoire possible pour le Volkstaat). Ce territoire au termes de négociations réussies aurait pu constituer une «Dixième Province».

. et pour les noyaux de population afrikaner repartis sur tout le territoire sud-africain, la création de cantons autonomes avec des Conseils Afrikaners coordonnés au niveau provincial par des Volksraads provinciaux travaillant de concert avec les Exécutifs provinciaux, et coordonnés au niveau national par un Volksraad national, travaillant de concert avec le gouvernement national sud-africain et les autorités du Volkstaat.

Soit un projet constitutionnel et politique complexe, sophistiqué, fragile, difficile à construire et à faire accepter.

Le général VILJOEN était un des rares dirigeants nationalistes afrikaner à être respecté et écouté par ses adversaires politiques.

Le rôle déterminant qu'il a joué pour éviter la guerre civile en 1994, et qu'il avait les moyens de déclencher - MANDELA reconnaissait qu'il avait le pouvoir de transformer l'Afrique du Sud en un immense Sarajevo - lui avait donné l'autorité morale et politique pour défendre son projet de Volkstaat pour l'autodétermination afrikaner, dans la nouvelle Assemblée Constituante.

Mais le résultat des élections d'avril 1994 ne fut pas bon. 2,2% des voix au niveau national avec 425.000 voix, mais 640.000 au niveau provincial. Différence due au vote utile qui a profité au NP au niveau national. Cela représente 14% des Blancs et 27% des Afrikaners au niveau national, mais 20% des Blancs et 41% des Afrikaners au niveau provincial. (12)

Pour le général VILJOEN, si on ajoute à ces 640.000 électeurs, 300 à 400.000 électeurs conservateurs qui se sont abstenus suite aux consignes irresponsables et suicidaires du CP et de l'AWB, cela représente une masse d'un million d'Afrikaners favorables à une autodétermination afrikaner, sur les 1.8 millions d'Afrikaners inscrits sur les listes électorales.(13)

Il reste que le faible résultat officiellement enregistré a amoindri sa position vis à vis de l'ANC dans l'Assemblée Constituante.

Or la période d'élaboration de la Constitution Définitive était importante, car selon le Principe Constitutionnel 34, si le Volkstaat était établi pendant cette période, 1994-1996, la continuation de son existence dans ses structures, pouvoirs et fonctions, devait être garantie par la nouvelle Constitution Définitive.

Mais le Freedom Front n'a pas réussi à obtenir de 1994 à 1996 la constitution de ce Volkstaat, et donc sa reconnaissance constitutionnelle.

Dans la Constitution Définitive de 1996, il n'y a - en application du Principe Constitutionnel 34 - que l'article 235 qui prévoit le droit à l'autodétermination pour toute communauté partageant un héritage culturel et linguistique commun à l'intérieur d'une entité territoriale.

Mais droit qui ne peut s'appliquer que si une loi est votée par le parlement dominé par l'ANC. De 1996 à 1998, rien ne se produisit.

Le 3 juin 1998, le porte-parole du Freedom Front, Corné MULDER interpella violemment Thabo MBEKI à l'Assemblée Nationale, sur la nécessité de rendre opérationnelle l'article 235 de la constitution (14). Mais rien de concret ne s'ensuivit.

En 1999, pour les élections, les nationalistes afrikaners se retrouvèrent à la case départ. Le découragement et le désarroi s'installèrent ainsi que la division - la

Broedertwis, la lutte entre les frères - maladie récurrente chez les Afrikaners (comme les Gaulois) dans leur histoire politique.

Tout cela aboutit, lors des élections législatives de juin 1999, à la désintégration du vote nationaliste afrikaner. Celui-ci ne représenta que 1,63% des voix avec trois partis !

. Freedom Front : 0,80%

. AEB (Afrikaner Eenheids Beweging), héritier de l'ancien Conservative Party : 0,29%

. FA (Federal Alliance) de Louis LUYT, ancien président de la puissante ligue de rugby, poste qu'il a dû abandonner sur la pression du ministre ANC des sports : 0,54%

Cette déroute s'est poursuivie aux élections des gouvernements locaux en décembre 2000.

En mars 2001 le général VILJOEN annonçait qu'il démissionnerait du Parlement fin avril et de son poste de Président du Freedom Front fin mars. Il annonçait ainsi son abandon de la vie politique qu'il quittait sur un échec et la fin des espoirs d'autodétermination pour son peuple, au moins pour cette génération.

Comme cela s'est déjà produit dans son histoire le peuple afrikaner rentre dans un cycle de dépression, avec une absence de leader, des organisations politiques affaiblies, et un objectif de constitution de Volkstaat qui ne semble plus mobiliser autant, avec le projet de Trek intérieur et les sacrifices que celui-ci impliquait.

Mais comme souvent aussi dans son histoire, il peut rebondir avec la prochaine génération, reconstruire son unité et réaliser son autodétermination et son Volkstaat.

B/ les partis libéraux anglophones.

Le parti politique libéral battu par le NP est le United Party (UP).

Il a été fondé en 1934 par la fusion du National Party de HERTZOG et du South-African Party de SMUTS (fusion qui fut à l'origine d'une scission du NP et de la création du Gesuiwerdes Nasionale Party de MALAN, qui après divers changements et regroupements reprit en 1951 le nom de National Party).

En 1939, SMUTS en prend le contrôle jusqu'à sa mort en 1950. Sous sa direction l'United Party réalise l'alliance des libéraux anglophones et des Afrikaners modérés.

«Boer de naissance, Anglais de profession» disait de lui Philippe HENRIOT en 1944. Il faut dire que le Maréchal de l'Empire britannique et Premier Ministre de l'Union Sud-africaine SMUTS, en 1944 avait déclaré que la France ayant failli comme grande puissance, il ne lui restait comme avenir que de devenir un dominion de l'Empire britannique !!!

La défaite de l'United Party en 1948 fut serrée, minoritaire en sièges il était majoritaire en voix.

Dès les élections de 1953, il devint minoritaire en voix et ne cessa plus dès lors de décliner, ne proposant aucune alternative viable à la politique du NP, jusqu'à sa disparition en 1977.

Divers partis libéraux anglophones lui succédèrent comme le Progressive Federal Party (PFP) et le New Republican Party (NRP).

Aux élections de 1981, le PFP obtenait 19,7% des voix et était le premier parti de l'opposition, le NRP obtenant 7,9% des voix.

Aux élections de 1987, le PFP obtenait 14% des voix et était dépassé par le CP, le NRP descendant à 2% des voix.

En 1989, on assista à un regroupement des partis libéraux. Les petits partis issus de la gauche du NP, tels que l'Independant Party de Denis WORRAL et le National Democratic Movement d'Alex BORAINÉ, et le PFP (que le NRP avait déjà rejoint) fusionnèrent le 8 avril 1989 pour former le Democratic Party (DP).

Aux élections de septembre 1989, le DP obtint 20% des voix.

Lors de la rupture de De KLERK en février 1990, il soutint celui-ci. C'est lors de la campagne pour le référendum de mars 1992 que cette alliance NP-DP contre le CP fut la plus remarquée.

Cette évolution vers le centre du NP fut d'ailleurs électoralement préjudiciable au DP. Aux élections d'avril 1994, victime à la fois de sa proximité idéologique avec les nouveaux thèmes de campagne du NP et du réflexe du vote utile, il n'obtint que 1,7% des voix.

Mais ensuite alors que le NP était prisonnier de la solidarité gouvernementale de 1994 à 1996, le DP put se développer dans l'opposition.

Après 1996, un nouveau dirigeant Tony LEON issu de la communauté juive anglophone, au nom d'un libéralisme agressivement affirmé attaqua sans complexe le gouvernement «socialiste» ANC et ses dérives autoritaires.

Un élément qui a joué en faveur de cette politique offensive est le fait que le DP - contrairement au NP et à l'ANC qui eux s'étaient battus et qui s'étaient fait la guerre pour le pouvoir - n'avait pas de casseroles ni de cadavres dans le placard comme ceux révélés dans les débats de la Commission dite «Vérité et Réconciliation» (TRC). Quand on a rien fait, on a aussi rien fait de mal !

Cette politique sans concession de défense des intérêts des minorités lui a rallié le vote des Blancs lors des élections de juin 1999.

Avec 9,56% des voix, il devient le deuxième parti en voix et le deuxième en sièges (38 contre 34 à l'IFP qui a eu 8,58% des voix) et finit troisième.

Mais surtout, il supprime le NP dans l'électorat blanc.

Il y a là une situation inédite dans l'histoire sud-africaine depuis 1910. Avec une population afrikaner démographiquement majoritaire chez les Blancs, le leadership de la communauté blanche est assumé par un parti anglophone.

Il y a là l'indice d'une recombinaison des forces politiques de la communauté blanche.

II- Des Elections de 2000 à la Crise de 2001

A-la recombinaison politique des partis blancs et la construction d'une opposition multi- raciale.

1/ L'émergence d'une opposition multi- raciale unie

a/ le contexte

En 1999, un cycle s'achève. Les dernières dispositions de la Constitution Intérimaire de 1993 cessent et le nouveau régime est installé.

L'ANC semble être durablement au pouvoir, à la fois en raison de sa base racio-démographique majoritaire, et d'une opposition faible et divisée.

Et pourtant, le gouvernement ANC se crispe. L'échec de sa politique économique et le développement du chômage, une perte de prestige due à l'éclatement d'affaires de corruption touchant de hauts dirigeants de l'ANC, notamment sur les ventes d'armes, le rendent susceptible. Il assimile toute attaque de l'opposition blanche à son encontre comme une attaque raciste.

b/ La montée de la polarisation raciale et la réaction du « Groupe des 63 »

. Même De KLERK en 1999 a reconnu une dégradation des relations entre Noirs et Blancs. Pour lui la Commission Vérité et Réconciliation (TRC) a ravivé les hostilités et laissé le pays plus divisé qu'il ne l'était en 1994.

De KLERK a aussi critiqué les discours de MBEKI sur les deux nations, l'une blanche, riche et insensible et l'autre noire, pauvre et en colère, discours qui ne participe pas d'un apaisement des relations entre ces deux groupes et ne permette pas l'émergence d'une société plus pacifiée.

. Le «Groupe des 63» a été un des détonateurs de la dénonciation publique de cette situation de polarisation raciale qui se développe, en accusant l'ANC d'attiser le conflit racial lors d'une conférence sur le racisme tenu fin août 2000.

Le «Groupe des 63» est un groupe d'intellectuels afrikaners incluant aussi bien des conservateurs que des anciens militants anti-apartheid comme Frederick VAN ZYL SLABBERT, co-fondateur de l'IDASA (un institut anti-apartheid) et le poète Breyten BREYTENBACH. (15)

Ce Groupe a condamné les déclarations de MBEKI présentant les Blancs comme une «classe dirigeante étrangère», et ses menaces de «soulèvement racial» à venir si les Blancs ne changeaient pas d'attitudes.

Il a aussi pris le parti du leader de l'opposition libérale anglophone Tony LEON, dans sa polémique avec MBEKI quand celui-ci l'a traité de raciste. Pour le Groupe des 63, l'accusation de racisme par le gouvernement ANC n'est qu'un moyen de vouloir faire taire l'opposition et de censurer les critiques anti-gouvernementales de celle-ci.

Pour le Groupe des 63, l'ANC, qui était un mouvement de libération défendant des idéaux anti-racistes, avait dégénéré en un mouvement franchement africaniste entraînant «polarisation raciale, racisme et accentuation de l'opposition raciale». (16)

La réaction méprisante de l'ANC, décrivant ce Groupe comme une «pitoyable relique de l'époque de l'Apartheid», biaise et ne répond pas au fond sur ce malaise devenu un enjeu du débat politique.

. Les relations entre le gouvernement ANC et la presse s'enveniment, les critiques de celle-ci étant mal supportées par celui-ci.

La Commission des Droits de l'Homme (HRC) a enquêté et auditionné une trentaine de directeurs de journaux et de journalistes.

Malgré des déclarations très claires de certains journalistes comme Philip VAN NIEKERK, du «Mail & Guardian», déclarant : «Si notre reportage sur la corruption au sein du gouvernement était raciste, alors le mot est si mal utilisé qu'il risque de perdre tout son sens. Trop souvent, l'argument racial est une excuse pour la canaille qui se cache derrière» (17), la Commission a publié un rapport dénonçant le racisme des médias sud-africains, racisme souvent qualifié de «subliminal», pour la démonstration.

. Enfin l'inquiétude de la communauté blanche a été nourrie par la politique ambiguë du gouvernement ANC envers les événements du ZIMBABWE.

Le refus de MBEKI de condamner explicitement la politique de MUGABE envers les fermiers blancs, a été perçue comme une éventuelle approbation d'un précédent qui pourrait peut-être s'appliquer en Afrique du Sud même, où la réforme foncière et la redistribution des terres est un échec, seul 3% des terres ayant été redistribuées sur les 30% prévus en 1994.

c/ La réforme des Gouvernements Locaux et la
création de la Democratic Alliance (DA).

C'est ce contexte et la réforme des Gouvernements Locaux qui ont conduit à une recomposition des partis blancs et à un regroupement de l'opposition.

- La réforme des Gouvernements Locaux et son enjeu.

. Au niveau national, l'ANC est hégémonique au parlement et au gouvernement. Depuis le départ du NP du gouvernement en 1996, on ne peut plus parler de vrai partage de pouvoir malgré la présence de l>Inkhata.

. Au niveau provincial, l'ANC contrôle 7 provinces sur 9. La huitième, le Kwazoulou-Natal est contrôlé par l>Inkhata (IFP) le parti ethnique zoulou. Et la neuvième, le Western Cape est contrôlé par le NP et le DP, soutenus par les Blancs et les Métis qui ensemble y sont encore majoritaires, même si l'ANC a récemment augmenté son score grâce à l'immigration Xhosa.

. Il ne reste que le troisième niveau de pouvoir, celui des Gouvernements Locaux, des «Municipalités» - qui correspondent plus à notre échelon départemental (pour mémoire : France 550.000 kilomètres carré et 96 départements métropolitains, Afrique du Sud 1.150.000 kilomètres carré et 284 «municipalités») -, qui puisse permettre un réel partage du pouvoir entre les différentes communautés et leurs expressions politiques.

Plus ces «Municipalités» sont nombreuses, et donc moins étendues, plus les communautés minoritaires ont la possibilité d'y être majoritaires dans certaines de celles-ci, et donc de pouvoir s'administrer elles-mêmes.

Pour les communautés minoritaires dispersées dans tout le pays, en fait surtout les Blancs, car les Métis sont surtout présents dans le Western Cape et le Northern Cape, et les Indiens présents au Natal, il ne restait que ce troisième niveau de pouvoir - le Gouvernement Local - pour avoir la possibilité de s'auto-administrer. C'est à ce niveau politico-administratif, hors la zone du Volkstaat, que le Freedom Front prévoyait que les communautés afrikaners dispersées pourraient s'autodéterminer dans des cantons.

Les Gouvernements Locaux étaient 1.300 en 1993, et une première réforme, en 1994, les a ramenés à 843.

Une deuxième réforme, en 2000, les a encore réduits à 284 ! Le résultat de ce nouveau découpage territorial local est de

reproduire, dans ces «Municipalités» nouvellement créées, la structure démographique nationale (hors le Western Cape et le Northern Cape). Ce qui permet à l'ANC, expression politique de la majorité noire au niveau national, de rester aussi hégémonique dans la plupart des Gouvernements Locaux.

- L'annonce de cette réforme en décembre 1999 et sa réalisation, avant les élections «municipales» de décembre 2000, a incité les différents petits partis d'opposition à se regrouper s'ils voulaient pouvoir peser électoralement, et conquérir des espaces de pouvoir.

. Ainsi en juin 2000, était créée la Democratic Alliance (DA), regroupement du DP, du NNP et du FA (de LUYT), pour conduire les luttes électorales de l'Opposition.

2/ Les élections «Municipales» de décembre 2000 et les nouvelles perspectives pour l'opposition.

Les résultats des élections «Municipales» du 5 décembre 2000 ont été un succès pour la DA, qu'il convient de mettre en perspective.

a/ La campagne électorale et ses résultats.

La campagne électorale a été marquée par des argumentaires de mobilisation raciale, voire même racistes.

Ainsi Nelson MANDELA, en verve, a déclaré, parlant de l'ANC «vous ne pouvez pas vous tromper en votant pour un parti qui ne s'intéresse qu'aux Noirs», rajoutant «ce n'est pas un parti blanc qui pourra gouverner le pays». (18) Plus fort même, il a qualifié les électeurs potentiels de la DA de «normaux» lorsqu'ils sont Blancs, et de «clowns» s'ils sont Noirs. (19) Pas moins !

Les résultats : Trois partis politiques (ANC, DA, IFP) ont représenté 90,64% des voix et ont gagné 224 Municipalités.

. L'ANC a profité du redécoupage des circonscriptions qui l'a avantagé. Elle a conquis 170 Municipalités dont toutes les grandes villes sauf LE CAP. Elle fait 59,36% des voix (66,35% aux élections de 1999). Cette baisse peut s'expliquer par un taux de participation de seulement 48,08%, qui touche d'abord le parti au pouvoir et dont l'alliance tripartite avec le SACP et le COSATU (centrale syndicale) connaît des perturbations.

. L'Inkhata (IFP) a fait 9,14% des voix (8,58% en 1999) dont 50% dans sa province (41,90% en 1999) et a conquis 36 Municipalités sur les 50 du Kwazoulou-Natal.

. La DA n'a pu conquérir que 18 Municipalités avec une seule ville importante, LE CAP. Mais avec 22,12% elle fait mieux que les scores additionnés de ses trois composantes en 1999 (16,97% des voix).

b/ Les perspectives pour l'opposition.

En 2000 la DA se retrouve dans la situation du NP en 1994, avec la même perspective stratégique pour organiser une conquête du pouvoir.

Soit, consolider son contrôle sur les trois minorités raciales, et attirer une fraction significative d'électeurs noirs pour atteindre la majorité arithmétique, et donc ainsi le pouvoir.

Pour ces élections, la DA a posé les fondements de cette politique, après le début de recomposition qu'ont représenté les élections de 1999.

Mais le résultat de 2000, 22,12% des voix n'est que celui des élections de 1994, où les résultats additionnés du NP, 20,4%, et du DP, 1,7%, donnaient déjà 22,1% des voix.

En 2000, la DA a conforté ses positions dans les trois minorités raciales, notamment chez les Métis du Western Cape, et a posé des jalons avec des scores de 3 à 4% dans des townships noirs notamment dans le Gauteng, le Mpumalanga et le (ORANGE) Free State, obtenant même des pointes dans le Gauteng, avec 4,7% à Soweto, 6,9% à Alexandra, et même 15% à Johannesburg Central.

Toutefois de 22,12% à 50,01%, le chemin reste long à parcourir. Mais la nouvelle politique de la DA est maintenant d'aller dans les zones noires pour y concurrencer l'ANC pour les prochaines élections générales de 2004.

A terme, pour les stratèges de la DA, il s'agit de construire une démocratie à l'anglo-saxonne avec un système bipartisan, organisé autour de deux grandes coalitions, une de gauche autour de l'alliance tripartite ANC-SACP-COSATU, avec une base électorale essentiellement noire, et une de droite autour de la DA, ouverte à d'autres alliés comme l'IFP, l'UDM, l'ACDP (African Christian Democratic Party), ... avec une base électorale multiraciale.

Et que dans ce Two-Party System, une alternance puisse s'instaurer.

Vaste chantier ! Et longs délais !

B/ La crise de 2001 : l'éclatement de la DA et l'alliance NNP-ANC.

1/ Remarques sur quelques débats politiques avant cette crise.

a/ Sur l'action de la DA et de son leader Tony LEON.

- En 2001, Tony LEON et la DA ont continué à augmenter la pression politique sur l'ANC, notamment en l'attaquant sur le scandale des contrats d'armement avec les affaires de

corruption qui y sont liées, et à propos des deux grands évènements internationaux.

. La conférence de l'ONU sur le racisme à Durban en août-septembre, où Tony LEON a critiqué le gouvernement ANC pour n'avoir pas voulu placer le Zimbabwe sur la liste des pays à problèmes, et pour avoir condamné Israël dans le conflit au Moyen-Orient.

. Lors des attentats du 11 septembre à New-York, il a pris parti inconditionnellement pour les USA, demandant que l'Afrique du Sud s'implique dans cette «guerre internationale contre le terrorisme» et «rejoigne avec enthousiasme cette nouvelle alliance de la civilisation contre la barbarie». Il en a aussi profité pour critiquer l'ANC - non le président MBEKI qui avait condamné l'attentat - mais les déclarations de plusieurs cadres de l'ANC assimilant les «attaquants» non à des «terroristes», mais à des «guerilleros», et l'attaque non à «un acte de lâcheté» mais à un «acte de guerre», et expliquant l'attaque de ces fondamentalistes islamiques contre les USA par le désespoir, et comme une conséquence du soutien inconditionnel des USA à Israël.

Et LEON replace sa critique dans le cadre de la politique étrangère de l'Afrique du Sud, qui resterait trop marquée par ses anciens liens d'amitié avec des pays comme l'Irak, Cuba, la Lybie, le Zimbabwe et par les liens personnels que des dirigeants de l'ANC ont avec CASTRO, KHADAFI, MUGABE.

- Ces critiques du premier monde sont très occidentalo et americano-centrées. C'est un argumentaire qui touche peu le troisième monde, le Tiers-Monde.

Or, Tony LEON, racialement et socialement issu du premier monde, tient ce discours dans un pays qui est majoritairement du Tiers-Monde.

Ce discours s'il peut-être cohérent idéologiquement n'est pas forcément pertinent sociologiquement. C'est à dire que sa capacité mobilisatrice nous semble faible pour attirer de nouveaux électeurs noirs à la DA et arriver à obtenir cette majorité arithmétique permettant l'alternance.

Ce ne sont pas ces enjeux qui doivent être développés, mais ceux que la DA avait développé lors de sa campagne de 2000, c'est à dire que le problème principal et urgent, ce n'est plus le racisme, institutionnellement disparu, mais le développement d'une société permettant une meilleure vie pour les Sud-Africains (et notamment les Noirs qui sont les plus pauvres), et donc des choix socio-économiques qui soient efficaces avec des résultats concrets.

b/ Sur l'évolution des Afrikaners.

- Le positionnement des Afrikaners n'a jamais été celui des Anglophones, tête de pont d'un Empire britannique mondial. Présents depuis 1652, dès 1707 ils s'appelaient Afrikaners.

Ils se considèrent comme des Africains blancs, sans patrie de rechange.

Et l'évolution récente les laisse désemparés.

. Pour la première fois depuis 1910, ils sont sous le leadership des Anglophones.

. Ils se retrouvent marginalisés par le positionnement de la DA, tête de pont d'un monde globalisé dominé par les Anglo-saxons.

. Ils se retrouvent politiquement désintégrés dans leurs représentations politiques.

- Ils semblent prêts à certaines aventures.

. Au parlement, le NNP pourtant membre de la DA, vote de plus en plus souvent avec l'ANC.

. Un exemple topique est l'évolution de Pik BOTHA, 17 ans ministre des Affaires Etrangères (1977-1994), et ancien «faiseur de roi» du NP. Après avoir servi les présidents VORSTER, PW BOTHA et De KLERK, et même MANDELA en 1994-1996 dans le Gouvernement d'Unité Nationale, il appelle le 20 février 2000 dans un article du Sunday Time, les Afrikaners à franchir le «Rubicon racial» et à soutenir l'ANC, qui selon son analyse, gèrerait le pays dans la bonne direction. (20)

. Le développement nouveau de ces liens entre l'ANC et les Afrikaners, voire des anciens dirigeants du NP a fait dire à la presse que la politique de l'ANC ressortait de la paléontologie politique par son exhumation des vieux dinosaures de l'Apartheid comme Pik BOTHA, Craig KOTZE, Sam De BEER. L'illustration la plus récente en est l'adhésion à l'ANC de Piet «Promises» KOORNHOF, plusieurs fois ministre dans les années 70 et 80, notamment des Affaires Constitutionnelles, puis ambassadeur à Washington ! KOORNHOF, après avoir abandonné sa femme en janvier 1993 pour sa secrétaire métisse deux fois plus jeune que lui, vient donc d'abandonner son parti pour l'ANC en novembre 2001.

Tout ceci traduit plus un désarroi des esprits que des choix politiques clairs et cohérents.

2/ La crise d'octobre-novembre 2001 : l'éclatement de la DA et l'alliance NNP-ANC.

a/ Les faits et les argumentaires du NNP et de la DA

- Les faits.

Fin octobre 2001, le gouvernement de la Democratic Alliance qui contrôlait le Western Cape éclate et le NNP et le DP se séparent.

Un mois après, le 27 novembre 2001, le NNP et l'ANC signent un accord pour gouverner ensemble le Western Cape. Le cabinet provincial sera composé de 12 membres (6 pour chaque parti) et le premier ministre sera un membre du NNP, l'ancien maire du CAP, Peter MARAIS.

L'accord prévoit qu'à terme, «après un processus de consultation», des élus NNP entrent dans les 7 gouvernements provinciaux contrôlés par l'ANC, puis dans une troisième étape à échéance non précisée, que «l'esprit de gouvernement participatif sera aussi reflété dans les nominations au gouvernement national».

- Les argumentaires

. Du NNP

Pour le NNP, la conception de l'opposition du DP est celle d'une confrontation permanente.

Ce qui n'assure pas la sécurité des communautés minoritaires.

En rester à cette tactique de conflits permanents isole les minorités dans leurs confinements raciaux, avec le risque de subir le sort des Blancs du ZIMBABWE.

Le NNP veut rompre avec cette politique d'opposition systématique que le DP a impulsé à la DA, et qui condamne ainsi l'opposition des minorités à l'impuissance et à l'isolement. Il veut réintégrer le «political mainstream» par une politique de coopération et d'arrangements avec la majorité, dans un système de «gouvernement participatif» qui lui semble être le mieux à même de faire entendre les demandes des minorités.

Il ne s'agit pas d'une «alliance» avec l'ANC (?), mais d'une politique qui fasse mieux déboucher les intérêts de son électorat comme le fait depuis plusieurs années l'IFP.

Et de citer son manifeste électoral des dernières élections générales de 1999 où il préconisait déjà un gouvernement multi-partis représentant toutes les communautés et où l'opposition soit intégrée dans le système politique.

Le NNP réfute les attaques de la DA, l'accusant de trahison envers ses alliés et surtout envers ses électeurs.

Et il pose la question. Qui voit son avenir en Afrique du sud ou sur un sol étranger ? Qui partage un patriotisme sud-africain commun à tous ?

Rappel lancinant à la vieille fracture de la communauté blanche, entre les Afrikaners, africains blancs, et les Anglophones, fraction d'une communauté mondiale anglo-saxonne.

. De la DA

Pour la DA, le NNP était entré volontairement dans la coalition que forme la DA dans le but explicite que celle-ci se construise comme une claire alternative à l'ANC.

Le NNP trahit ainsi ceux qui l'avaient soutenu dans ce projet.

Ce choix du NNP relève plus de la démarche opportuniste de quelques apparatchiks en quête de postes ministériels que d'autre chose.

La majorité de ses élus ne le suit pas et reste fidèle à la DA.

La seule mesure de la santé d'une opposition, c'est le nombre de ses électeurs. Et quand ceux-ci augmentent, c'est qu'ils se reconnaissent dans la politique proposée par celle-ci et qu'ils l'approuvent.

Le NNP se suicide parce qu'il tourne le dos à ses électeurs. Mais ceux-ci vont aussi lui tourner le dos. Entré à la DA comme un parti à 7%, après son départ le NNP ne sera plus qu'un parti à 2%.

La DA surmontera la déstabilisation qu'a entraînée cette trahison et compte toujours construire une opposition forte comme alternative à l'ANC.

b/ Quelques remarques prospectives

- Cette crise laisse perplexe :

. Les observateurs

. les cadres du NNP, puisse qu'il semblerait qu'une bonne partie de ceux-ci aient refusé la scission et soient restés à la DA.

. L'électorat du NNP

En 1999, le NNP avait déjà perdu l'essentiel de son électorat blanc, en raison de sa faiblesse combative.

En 2001, l'électorat métis ne semble pas non plus suivre le NNP (il faudra des élections pour confirmer ou infirmer cette analyse). Mais il a suivi le NNP en 1999 comme garant de ses droits et de ses intérêts dans le Western Cape et le Northern Cape, face à la pression migratoire des Noirs, des Xhosas surtout, sur ses territoires et qui ont le soutien du gouvernement central ANC. La volte-face du NNP peut difficilement les satisfaire. Des cadres métis du NNP l'ont dit. Ainsi Gerald MORKEL, un Métis ancien premier ministre NP du CAP a dit qu'il ne suivrait pas le NNP et resterait à la DA.

- La politique du NNP laisse perplexe :

. Si à l'ANC, certains ont peu apprécié cette alliance, telle Winnie MADIKIZELA-MANDELA, déclarant «c'est comme si une femme invitait un homme qui a le sida à coucher avec elle» (21), la plupart ont vu l'intérêt de cette alliance.

En échange de quelques miettes pour le NNP dans les 7 provinces qu'il contrôle, l'ANC pourra participer au pouvoir dans le Western Cape à égalité (sauf le poste de premier ministre). Aux dernières élections de 1999, grâce aux migrations internes de populations, l'ANC avait augmenté sa base démographique et donc son score électoral ; avec 42%, il devançait même le NNP, 38%, qui gouvernait la province dans le cadre d'une alliance avec le DP. L'ANC espérait conquérir cette province aux prochaines élections. Sa présence actuelle au gouvernement provincial ne pourra que l'aider dans son projet.

. Cette alliance NNP-ANC affaiblit la DA, dont le projet de constituer une majorité alternative à l'ANC se voit reporté aux calendes grecques.

. Et on ne voit pas la pertinence du choix stratégique opéré par le NNP :

selon son propre argumentaire, il s'agit de mieux défendre les intérêts des minorités dans l'opposition, en faisant prendre en compte leurs demandes par le gouvernement.

Mais sur des points aussi importants que :

Le rétablissement de la peine de mort pour lutter contre une criminalité démentielle qui en fait un des pays les plus dangereux au monde,

La suppression ou l'atténuation de l'Affirmative Action, qui pénalise les Blancs et les Minorités face aux Noirs,

On voit mal l'ANC céder quoique ce soit au NNP sur ces deux points qui constituent le cœur de son programme.

- Prenons l'exemple de l'Affirmative Action.

Qu'est-ce que l'Affirmative Action ?

C'est la politique qui remplace le mérite ou la compétence par la préférence raciale ou communautaire, dans les recrutements professionnels, dans l'obtention de contrats publics, dans certains choix politiques, administratifs, sociaux, etc.

Ceci au bénéfice de groupes raciaux ou de communautés «historiquement désavantagées», dans le but explicite de «réparer les injustices passées» et pour obtenir, par un système de quotas, raciaux ou communautaires, un rééquilibrage politique et socio-économique en faveur de ces groupes raciaux ou de ces communautés (22).

Aïda PARKER (23) explique ainsi une des conséquences de l'«Employment Equity Act» dont le but est de réformer l'organisation de la force de travail.

Les Blancs forment 12,2% de la population ayant de 15 à 65 ans. Donc, ils doivent constituer 12,2% de la force de travail. Or actuellement, ils en constituent 20,4% (1,8 millions sur les 9,1 millions de travailleurs sud-africains). Il y a donc un surplus de 750.000 Blancs sur le marché du travail. Donc pour appliquer cette loi, à terme, leurs emplois devront être supprimés, et ils devront être remplacés par d'autres.

C'est la logique politique qui s'impose à la logique économique. Car concevable dans des domaines précis et pour un temps limité, pour accompagner la transition qu'a connue l'Afrique du Sud, cette politique ne devient plus «qu'une institutionnalisation de la discrimination à rebours» si elle doit concerner tous les domaines de la vie sociale, politique et économique pour une période indéfinie !

Dans l'Afrique du Sud post-Apartheid, l'Affirmative Action est l'équivalent politico-économique de ce qu'était la «Color Bar» dans l'Afrique du sud de l'Apartheid.

- Si donc le NNP, dont les électeurs sont victimes de cette politique, ne peut la faire supprimer ou au moins l'atténuer dans ses excès, dans le cadre de son alliance avec l'ANC, cela montrera la non-pertinence de cette alliance.

Alors que seule une forte opposition pourrait, si elle arrivait au pouvoir après avoir gagné les élections, avoir la possibilité de supprimer ou de modifier cette loi.

- La crise de la DA rendant cette perspective très aléatoire, l'ANC se trouve solidement installé au pouvoir et son opposition multi- raciale, notamment blanche, divisée n'est pas à court et à moyen terme un danger pour lui.

CONCLUSION

Alors qu'une perspective de développement se profilait pour l'opposition multi- raciale à l'ANC avec la DA, la récente crise d'octobre et novembre 2001 a tout remis en cause.

Les motivations du NNP, le parti responsable de cette crise restent confuses et peu pertinentes. Ce parti continue ainsi la «brillante» politique de son ancien président De KLERK.

En ce mois de décembre 2001 la nouvelle situation ainsi créée est encore peu décantée et lisible, il est encore trop tôt pour faire un bilan de celle-ci.

Car «ce n'est que lorsqu'il touche à son déclin qu'un phénomène historique ne devient pleinement intelligible».

Quo vadis, Suid-Afrika ?

NOTES

(1)- Roland BRETON - «Les ethnies» - PUF-QSJ? N°1924 - 1° Edition 1981. pages 89 et suiv.

(2)- Thèse développée par Donald HOROWITZ - «Ethnic Groups in conflict» - University of California Press - 1985.

(3)- Paul COQUEREL - «L'Afrique du Sud des Afrikaners» - Edition Complexe - août 1992.

(4)- revue Afrique Réelle - n°19-20 - Printemps-Eté 1998 - numéro spécial Afrique du Sud.

Notre article sur l'évolution constitutionnelle de 1983 à 1996. Pages 62-79.

(5)- revue Les Temps Modernes - n°585 - novembre-décembre 1995 -numéro spécial Afrique du Sud.

Article de Hermann GILIOMEE - «Le Parti National» - pages 350-367.

(6)- GILIOMEE - Op.cit. - page 362.

(7)- Les Temps Modernes - Op.cit.

article de Georges RAVENSWOOD - «Les premières élections démocratiques (26-29 avril 1994)» - pages 49-69.

(8)- En fait, après la procédure de certification et des amendements votés en octobre 1996, le texte fut promulgué en décembre 1996 et entra en application le 1° janvier 1997.

(9)- revue Afrique Réelle - n°25 - automne 1999

article - «Les élections du 2 juin 1999» - pages 16-23

(10)- Johann VAN ROOYEN - «Hard Right -(the new white power in South-Africa)» - Edition I.B.Tauris - fevrier 1994.

(11)- Les Temps Modernes - Op.cit.

article de Ivor SARAOKINSKI - «Fin du pouvoir minoritaire» - pages 256-293.

(12)- article de RAVENSWOOD - Op.cit. page 66.

(13)- Les Temps Modernes-Op.cit.

Chris ALDEN - «Entretiens avec Constand VILJOEN» - pages 554-561.

(14)- revue Afrique Réelle - n°21 - automne 1998

Le texte de la déclaration de MULDER - «Si l'ANC veut la guerre...» - pages 34-36.

Et l'article - «Die Volkstaat kom» - pages 37-39.

(15)- cf l'article de David BERESFORD, paru dans «The Observer», «Les Afrikaners dénoncent le racisme anti-blanc», et reproduit dans «Courrier International» du 21 septembre 2000.

(16)- article de BERESFORD - Op.cit.

(17)- cf le livre de Christine ROUTIER LE DIRAISON - «Changement de siècle à Johannesburg» - Edition de l'Aube - juin 2000.

Le chapitre «racisme subliminal» - pages 43-48.

(18)- cf Le Figaro - 5 décembre 2000.

(19)- cf L'Humanité - 11 décembre 2000.

(20)- revue Afrique Réelle - N°27-28 - printemps-été 2000 - article - «L'Establishment afrikaner rejoint l'ANC» - pages 35-40.

(21)- revue Jeune Afrique/L'Intelligent - 4 décembre 2001 - page 40.

(22)- cf notre recension du livre : «Changement de siècle à Johannesburg» - Op.cit. in : revue de l'Association France/Afrique du Sud «Sud-Af' News» n°49 octobre-novembre 2001 pages 10-15.

(23)- In «Aïda PARKER Newsletter»-n°253-août 2001-page 16.